Les habitants au cœur de la démarche Grand Site de France

PROGRAMME

28èmes Rencontres du

Réseau des Grands Sites de France

Département du Gard
du 13 au 15 octobre 2026

Avec le soutien du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité
et des Négociations internationales sur le climat et la nature

MARDI 13 OCTOBRE

Hôtel du Département du Gard, Nîmes
Accueil sur place à partir de 14h00

14h30
Réunion d'accueil des nouveaux élus
Salle des Assemblées, au rdc (pour les membres du RGSF uniquement)

16h30
Conseil d'administration
Salle des Assemblées, au rdc (pour les membres du RGSF uniquement)

16h30
Visite patrimoniale du centre ancien de Nîmes
Avec guide conférencier (pour ceux ne participant pas au CA)

Entre Cévennes et Camargue, Nîmes est une cité méditerranéenne gardoise façonnée par deux mille ans d'histoire.

Ancienne colonie romaine, la ville a hérité d'un patrimoine antique exceptionnel (arènes, temple de la Maison Carrée, tour fortifiée…), pôle du protestantisme dès le XVIe siècle et centre de production de tissus à partir du XVIIe siècle, elle connait un essor grâce à la production et au commerce du textile, dont le fameux denim, qui ont laissé comme témoin les façades des riches hôtels particuliers.

Aujourd'hui, Nîmes mêle ce patrimoine historique à une architecture urbaine contemporaine, comme le Carré d'Art conçu par Norman Foster. La visite avec un guide conférencier du centre historique nîmois permettra de découvrir toute la richesse de son histoire.

18h30 **Apéritif**
Accueil

19h00 **Cocktail dînatoire**
Accueil

Les habitants au cœur de la démarche Grand Site de France

Lecture du paysage en famille, Camargue gardoise

Dans des territoires le plus souvent ruraux, confrontés à une forte pression touristique, au changement climatique et aux déprises démographique et agricole, les 54 collectivités engagées dans la démarche Grand Site de France s'attachent à préserver des paysages patrimoniaux emblématiques, à accueillir de très nombreux visiteurs, touristes et usagers, à accompagner le développement local mais aussi à faire en sorte que chaque habitant vive avec plaisir et harmonie dans ces lieux remarquables. En 2026, le Crédoc[1] souligne que 38 % des Français ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics. Cela invite à nous interroger, avec d'autant plus d'attention, sur la place que cette démarche de territoire réserve à ceux qui y vivent au quotidien.

La Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, ratifiée par la France, définit le paysage comme une partie de territoire telle que perçue par les populations et reconnaît à chacun un rôle actif dans la protection, la gestion et l'aménagement de son cadre de vie. Le paysage n'est pas seulement une affaire d'experts mais un droit et une responsabilité partagés par tous. La politique Grand Site de France s'inscrit dans cette perspective en incitant chaque gestionnaire à animer une concertation avec les habitants et les acteurs du territoire. Les Grands Sites ont développé depuis l'origine des outils et des méthodes variés d'information et d'association et travaillé à mieux intégrer la population locale à la gouvernance.

En 2026, le Réseau des Grands Sites de France souhaite porter un double regard sur ce sujet : comment la démarche Grand Site de France participe-t-elle à la qualité de vie des habitants dans leur quotidien ? Comment les habitants contribuent-ils au projet ?

Vivre dans un Grand Site, c'est une exigence. C'est aussi : bénéficier de l'apaisement que la démarche apporte à ces territoires avec l'organisation des flux et du stationnement, le développement des mobilités douces, la gestion des usages ; jouir d'un cadre de vie harmonieux dont la collectivité et l'État se soucient et être accompagné dans ses projets d'urbanisme ; profiter d'une programmation culturelle dédiée ou de l'attention portée à des projets économiques, agricoles, artisanaux ou touristiques ancrés dans les valeurs paysagères ; c'est, souvent, partager un sentiment d'appartenance et de fierté. Grandir, habiter, travailler et produire, vivre ensemble dans un Grand Site est une chance dès lors que l'équilibre entre attractivité, développement et habitabilité est préservé.

En miroir, les savoirs d'usage, l'expertise habitante et l'envie de s'impliquer pour son territoire sont une ressource précieuse pour les Grands Sites. Le paysage est un formidable support de médiation et de dialogue territorial : il ouvre des pistes vers la construction du projet, de l'action ponctuelle des habitants sur le terrain jusqu'à une véritable cogestion des communs. Comités d'habitants, chartes de gouvernance partagée, chantiers participatifs, ambassadeurs bénévoles, agoras citoyennes ou démarches de recherche-action : les initiatives engagées par de nombreux Grands Sites dessinent des formes multiples d'appropriation territoriale et de coopération.

En croisant regards et expériences, nous discuterons de la façon dont penser la place des habitants au cœur de la démarche Grand Site de France peut renforcer l'ancrage local du gestionnaire, démultiplier son action, faciliter son rôle de levier de dynamisme, de résilience et de transition territoriale et nourrir le lien social.

1. Crédoc : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

APERÇU D'INTERVENTIONS

L'ÉCOLE DU GRAND SITE

Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon

Depuis 18 ans, les élus du syndicat mixte portent un engagement fort avec « l'École du Grand Site » et son poste d'animateur dédié. Ce programme d'éducation accompagne toutes les écoles du territoire pour des projets pédagogiques pluriannuels sur mesure autour du paysage et de la biodiversité. Le projet se réinvente tous les ans selon des approches scientifiques ou artistiques. Les productions des élèves sont valorisées : bâches exposées sur le port, dépliants à l'office de tourisme, etc. Toutes les générations scolarisées sur le territoire bénéficient de ces graines semées chaque année.

Salagou - Cirque de Mourèze

Le Grand Site de France a choisi de pérenniser un programme d'animations et de festivités afin de rassembler et impliquer les habitants et acteurs locaux autour de l'esprit des lieux. Le projet « paysages en partage » se traduit par l'organisation de Rencontres mensuelles tout au long de l'année, s'appuyant sur une approche sensible et participative, favorisant les échanges autour du paysage, de la géologie, de la biodiversité, de l'agriculture, etc. Tous les deux ans, un évènement festif, la fête du Grand Site de France, vient compléter cette programmation et contribue à la vie du territoire.

UNE PROGRAMMATION ÉVÈNEMENTIELLE POUR ANIMER ET RASSEMBLER AUTOUR DU GRAND SITE

UN RÉSEAU D'AMBASSADEURS HABITANTS AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DU TERRITOIRE

Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Afin de renforcer le lien avec les habitants et de leur permettre de participer davantage à la préservation du territoire, le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel propose différents moments de mobilisation et d'implication. Lors des « Rendez-vous du Grand Site », les habitants sont invités à des événements très variés (lecture paysagère, inventaire faunistique, arrachage de plantes invasives). Pour les plus engagés, il leur est proposé de devenir ambassadeurs du territoire et renforcer l'action du gestionnaire sur le terrain. Ainsi le Grand Site peut compter sur des bénévoles formés et équipés pour participer à la sensibilisation des visiteurs en assurant du maraudage dans les zones sensibles.

Marais de Brouage

Sur un territoire soumis à de fortes transformations, le Marais de Brouage a souhaité ouvrir sa gouvernance aux habitants dès la construction du projet et programme d'actions Grand Site de France. Depuis 2024, une vingtaine d'habitants se sont engagés dans la durée et siègent au comité des habitants. Une charte de fonctionnement précise ses modalités d'action. Le Grand Site peut ainsi bénéficier de leur contribution pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'actions (projets d'aménagement, études, etc.).

UN COMITÉ DES HABITANTS AU SEIN DE LA GOUVERNANCE

MERCREDI 14 OCTOBRE - matin

Centre des Congrès H2, Nîmes

08h40 **Accueil**

09h00
Ouverture des Rencontres

- **Nadia Goudard**, conseillère municipale déléguée aux Patrimoines culturels et à l'Unesco de la ville de Nîmes
- **Bérengère Noguier**, vice-présidente du Conseil départemental du Gard
- **Fabienne Decottignies**, préfète du Gard

Introduction
Louis Villaret, Président du Réseau des Grands Sites de France

09h35
Les habitants dans la Convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage

- **Caroline Martin**, secrétaire de la Convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage, Conseil de l'Europe (vidéo)

09h50
Le regard de Raphaël Mathevet

- **Raphaël Mathevet**, directeur de recherche au CNRS au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive de Montpellier ; directeur d'Etudes à l'École Pratique des Hautes Études Université Paris Sciences & Lettres

Échanges

10h20 **Pause**

10h45 **Séquence 1**
Une démarche au service de la qualité de vie

Animation : **Yoan Cassar**, chef de la division Sites et Paysages Est, DREAL Occitanie

3 témoignages :

- **Stéphanie Doyen**, présidente du Grand Site de France Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon
- **Emma Boutot**, chargée de mission Paysage, Grand Site de France Gorges de l'Hérault - Saint-Guilhem-le-Désert
- **Marie Passieux,** vice-présidente de l'EPA Terres d'Hérault en charge du Grand Site de France Salagou - Cirque de Mourèze

Échanges

12h15
Présentation du Projet Grand Site de France Gorges du Gardon

- **Dominique Andrieu-Bonnet**, présidente
- **Jean-Marie Chanabé**, directeur

12h30 **Déjeuner**
Centre des Congrès H2, Nîmes
Stand de produits locaux

Atelier pierre sèche, Gorges du Gardon

MERCREDI 14 OCTOBRE - après-midi

Centre des Congrès H2, Nîmes

14h00

La place des habitants dans le dialogue territorial

- **Nicolas Le Méhauté**, spécialiste du dialogue territorial et de la médiation environnementale, Agence d'ingénierie DialTer

Échanges

14h40 **Séquence 2**

Quelles contributions des habitants au projet ?

Animation : **Ken Reyna**, directeur de la réserve de biosphère MAB du Mont-Ventoux et du PNR du Mont-Ventoux

- **Philippe Lagarde**, président du conseil des collectivités locales du Grand Site de France Vallée de la Vézère
- **Fabien Brulay**, directeur projets, aménagement et coopérations territoriales, communauté d'agglomération Rochefort-Océan, Projet Grand Site de France Marais de Brouage
- **Lisa Thomas**, présidente du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel et **Marie-Laure Cayatte** directrice
- **Florian Chardon**, directeur du Grand Site de France Massif et balcons du Canigó

Échanges

16h00 **Pause**

16h20

De l'association à la gestion en commun

- **Pascal Duforestel**, président du PNR et du Grand Site de France Marais poitevin
- **Flore Coppin**, responsable projet et communication, Grand Site de France Bibracte - Morvan des Sommets

16h45

Échanges conclusifs

Sagneur dans la roselière, Camargue gardoise

17h00

Présentation du Grand Site de France Camargue Gardoise

- **Robert Crauste**, président

17h15

Clôture des Rencontres

- **Julien Turenne**, adjoint au Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, (DGALN), ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature

17h40 **Fin des séquences en salle**

Temps libre
ou Visite du musée de la Romanité
sur inscription

Aux abords de l'écusson, le centre historique nîmois, le musée de la Romanité a été conçu par l'architecte Elizabeth de Portzamparc en 2018. Le musée archéologique, riche d'un très grand nombre de pièces antiques, propose une immersion dans l'histoire de Nîmes à l'époque romaine : architecture monumentale, reconstitution de pièces à vivre d'une villa romaine, statues et mosaïques, objets de la vie quotidienne ou culte des divinités. Il montre le processus de romanisation du territoire et son empreinte au fil des siècles.

Il dispose aussi d'un jardin d'essences méditerranéennes et d'un toit-terrasse qui offre une vue sur les arènes de Nîmes et un panorama sur la cité.

20h00 **Dîner**
Centre des Congrès H2, Nîmes

VISITES DE TERRAIN

JEUDI 15 OCTOBRE

Les quatre visites de terrain au choix permettront de découvrir le territoire d'un des deux Grands Sites et ses paysages, ses actions phares et ses enjeux, accompagnées par des élus, des techniciens et des partenaires.

8h30
Départ en car
pour les sorties de terrain en sous-groupes. Les bagages seront mis dans la soute des cars

12h30 **Pique-nique**

15h30
Arrivée en car
à la gare de Nîmes Centre

Grand Site de France Camargue Gardoise

Visite 1 Retrouver une relation homme-nature équilibrée : du réaménagement emblématique des remparts d'Aigues-Mortes au Centre du Scamandre, lieu de gestion et d'interprétation

L'histoire de l'installation des hommes en Camargue gardoise s'est faite au prix d'une lutte constante contre un environnement particulièrement hostile : inondations et crues, couplées à d'impressionnantes sécheresses, salinité des sols, envahissement des eaux marines, vents et moustiques. Fondée au XIIIe siècle par Louis IX au cœur des marais, Aigues-Mortes est une cité royale portuaire protégée par ses remparts. L'urbanisation erratique du XIXe siècle entraîne une rupture du lien de la cité avec l'eau conduisant à la perte progressive de son identité. La visite reviendra sur 25 ans de travail collectif pour la reconquête de la valeur paysagère et de l'esprit des lieux du site classé de l'Étang de la Ville. Les actions mises en œuvre répondent à des enjeux de maîtrise de la pression anthropique et de banalisation des espaces, de renaturation et préservation de la mosaïque paysagère, de réorganisation de la circulation et du stationnement mais aussi de prise en compte des usages des habitants comme la fête votive annuelle, haut lieu de rencontre.

Au cœur d'une Réserve Naturelle dominée par les eaux douces à saumâtres, le centre du Scamandre veille à rester un lieu de rencontre où cohabitent une biodiversité remarquable, grand public, scolaires mais aussi habitants. Les équipes du SMCG reviendront sur la gestion raisonnée des espaces et la programmation évènementielle annuelle, qui articule offre pédagogique et ancrage auprès des habitants.

Fête votive devant les remparts d'Aigues-Mortes

Sentier d'interprétation de la Maison de Site

Visite 2 Mieux accueillir et valoriser les paysages issus de la complexe relation homme-nature : de la maison de site de la Marette à la Tour Carbonnière

Le rapport homme-nature en Camargue, caractérisé par une rudesse particulière, a conduit à la constitution d'une culture spécifique, symbolisée par la relation entre les Camarguais, les taureaux et les chevaux. La Camargue gardoise compte quatre principaux sites classés et est incluse dans un vaste site inscrit à cheval sur les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône. Sur le site classé de l'étang de la Marette, la Maison du Grand Site de France est pensée dans la sobriété pour sensibiliser le public à l'ensemble de l'histoire, des usages humains et de la biodiversité qui façonnent la mosaïque paysagère depuis des siècles. Le sentier d'interprétation du site propose une immersion dans la diversité des paysages et leurs enjeux locaux.

Au-delà de la médiation auprès des visiteurs, la Maison du Grand Site s'inscrit dans une démarche de maîtrise de la fréquentation en proposant une alternative de visite aux remparts d'Aigues-Mortes. Une boutique valorise et renvoie aux productions locales. Propriété de la commune et gérée par le Grand Site, la Maison du Grand Site est confrontée à des pressions croissantes, telles que la salinisation des sols.

Dans un paysage de marais horizontal typique de Camargue, la Tour Carbonnière, isolée, se dessine verticalement comme la mythique porte d'entrée en territoire camarguais, unique voie terrestre pour rejoindre la cité d'Aigues-Mortes au XIIIe siècle. Grâce à un travail concerté entre le Grand Site, le Centre des monuments nationaux, le Conseil départemental du Gard et les manadiers, la Tour Carbonnière s'offre à tous en libre accès et dévoile depuis son sommet une rare plateforme d'observation des paysages et de la faune. Un manadier nous présentera comment le travail de l'élevage participe à la protection et à la valorisation. Bien plus qu'un décor, la Tour est devenue un lieu incontournable pour touristes et habitants et fait vivre une conscience patrimoniale commune.

Projet Grand Site de France Gorges du Gardon

Visite 3 Les gorges du Gardon, un site de caractère, un équilibre à préserver : pastoralisme, restauration du patrimoine en pierre sèche et transmission

Le pastoralisme a maintenu pendant de longs siècles des paysages ouverts, favorisant une formation végétale de garrigue, emblématique du pourtour méditerranéen. Ces paysages, couplés à la pierre omniprésente dans la géologie comme le bâti, sont constitutifs de la valeur des lieux. La visite abordera plusieurs actions historiques du syndicat mixte :

Le maintien de zones ouvertes par le pastoralisme pour la qualité des paysages, la biodiversité, l'accessibilité des randonneurs et la lutte contre les feux de forêts ont permis d'accompagner l'installation d'activités compatibles avec la fragilité des milieux. Plus de 3 000 ovins et caprins appartenant à cinq bergers parcourent toute l'année près de 7 000 hectares dans les gorges du Gardon. La construction d'une bergerie pédagogique a permis de concilier activité agricole et accueil des visiteurs.

Depuis plus de 20 ans, un chantier d'insertion intervient sur les communes du Grand Site pour restaurer le patrimoine bâti historique et emblématique des gorges (murets en pierre sèche, murs de soutènement, capitelles…). Afin de faire vivre et de transmettre le savoir-faire de la construction en pierre sèche aux habitants du territoire, le syndicat mixte propose aux particuliers d'apprendre à prendre soin de leurs patrimoines à travers des stages de pierre sèche dédiés.

Ces deux actions seront présentées in situ via une visite de la bergerie pédagogique et une présentation du chantier-école pierre sèche.

Au cœur des villages, les deux Maisons de Site constituent des équipements attractifs qui rayonnent sur le territoire. La visite de la maison du Castor à Collias, commune emblématique pour la baignade et les départs de canoës pour la descente des gorges, abordera les enjeux de transmission du Grand Site avec son programme pédagogique et de sensibilisation auprès des écoles du territoire et du grand public, habitants comme visiteurs.

Gorges du Gardon

Visite 4 Au cœur des gorges du Gardon : comment concilier préservation du site, gestion des risques et gestion des flux ?

Le Projet Grand Site de France Gorges du Gardon est caractérisé par un massif calcaire, creusé pendant des millions d'années sur 29 kilomètres par la rivière Gardon, créant des falaises abruptes d'une centaine de mètres de haut. Seuls quatre ponts permettent d'enjamber la rivière sans que jamais la route ne la suive. L'accès aux gorges se mérite et procure une sensation de nature quasi intacte. Ce cadre idyllique présente toutefois une contrainte majeure : il est difficile d'accès pour les secours alors que l'excès d'eau en hiver et le manque d'eau en été font planer des risques majeurs sur les biens et les personnes.

Cette visite sous forme de randonnée propose de plonger au cœur du massif naturel en direction du site de la Baume Saint-Vérédème. Durant cette visite, seront présentées les réflexions en matière de gestion des risques au travers d'un projet d'amélioration des stationnements (recul et réaménagement d'une nouvelle aire en site classé intégrant les problématiques d'incendies). Les dispositifs mis en place pour préserver et restaurer le site, tant du point de vue de la biodiversité que du patrimoine bâti, seront également évoqués.

Enfin, nous verrons comment le syndicat mixte implique les habitants et les acteurs locaux via un réseau de professionnels engagés pour la protection et la valorisation de leur territoire : les éco-acteurs de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon. L'un d'eux témoignera de son engagement pour préserver le territoire.

Attention : cette visite implique une randonnée sur 6 km avec environ 170 m de dénivelé en descente puis en remontée, elle est fortement déconseillée pour les non-marcheurs.

LES INTERVENANTS

EMMA BOUTOT

Chargée de mission paysage
du Grand Site de France
Gorges de l'Hérault Saint-Guilhem-le-Désert

Ingénieure paysagiste de formation, Emma Boutot a intégré le Grand Site de France en 2020. Elle anime des missions variées comprenant plans de paysage, opérations d'aménagement, accompagnement de porteurs de projet et sensibilisation des publics. Elle accorde une attention particulière à l'expérimentation in situ et à l'adaptation aux transitions climatique et énergétique en milieu méditerranéen.

FABIEN BRULAY

Directeur Projets, Aménagement
et Coopérations Territoriales
à la CDA Rochefort-Océan
Projet Grand Site de France Marais de Brouage

Après avoir été enseignant-chercheur en géographie et salarié d'un bureau d'études, Fabien Brulay dirige désormais la Direction Projets, Aménagement et Coopérations Territoriales au sein des services de la Communauté d'agglomération Rochefort-Océan. Cette direction pilote le Grand Site de France Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort et copilote, avec la Communauté de communes du Bassin de Marennes, le Projet Grand Site de France Marais de Brouage.

YOAN CASSAR

Chef de la Division Sites et Paysages Est,
Direction de l'Aménagement

DREAL OCCITANIE

Ingénieur au ministère de la Transition écologique, Yoan Cassar exerce depuis 2020 à la DREAL Occitanie. Il accompagne la politique des Grands Sites de France aux côtés des inspecteurs des sites. Il appuie ainsi les 15 collectivités engagées dans cette démarche à travers leurs projets de territoire, de paysage et de préservation, notamment à l'occasion des renouvellements de label et des nouvelles labellisations.

MARIE-LAURE CAYATTE

Directrice du Syndicat mixte
Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Éco-éthologue de formation, Marie-Laure Cayatte a œuvré, pendant de nombreuses années, dans le domaine de la conservation, dans les Réserves Naturelles de métropole et d'outre-mer. Convaincue que la démarche paysagère contribue à la mise en œuvre de la transition écologique, elle se forme au paysage à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles en 2018 puis s'implique au Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel depuis 2020.

FLORIAN CHARDON

Directeur du Syndicat mixte, Grand Site
de France Massif et balcons du Canigó

Spécialiste des territoires de montagne, et directeur depuis près de 15 ans, il a porté les deux renouvellements du label Grand Site de France Massif et balcons du Canigó en 2018 et 2025 en faveur d'un modèle éco-touristique en prise avec les enjeux climatiques et sociétaux. Diplômé en aménagement et environnement des pays de montagne et accompagnateur en montagne, il conjugue expertise technique, passion pour les patrimoines et goût de l'action. Initiateur du Réseau des Montagnes Emblématiques de la Méditerranée, il porte une vision ouverte et coopérative, reliant les enjeux locaux aux dynamiques plus globales.

STÉPHANIE DOYEN

Présidente du Grand Site de France
Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon

Stéphanie Doyen est maire de Saint-Pierre-Quiberon et présidente du Grand Site de France Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon. Après un début de carrière dans les services du Premier ministre, elle a exercé comme DGS dans plusieurs collectivités. Dans ses fonctions d'élue, elle porte une attention particulière à l'avenir des territoires littoraux, à la préservation des paysages et de la biodiversité.

PASCAL DUFORESTEL

Président du PNR
et Grand Site de France Marais poitevin

À l'origine d'une entreprise d'évènements qu'il a dirigée pendant 16 ans, plusieurs mandats d'élus locaux l'ont conduit en 2018 à assurer la vice-présidence énergie-climat du PNR. Président depuis octobre 2021 et désormais à la tête d'une société de commerce alimentaire en bio, il anime un collectif d'une centaine d'élus régionaux, départementaux, communaux, dans une dynamique conciliant préservation du patrimoine, développement et médiation territoriale.

FLORE COPPIN

Responsable projet et communication de Bibracte EPCC et coordinatrice du volet patrimoine et tourisme du Grand Site de France Bibracte - Morvan des Sommets

Elle possède vingt ans d'expérience dans les relations publiques acquise en France comme à l'international dans des secteurs variés, du tourisme à la culture, en passant par l'économie sociale et solidaire et la diplomatie économique. Elle coordonne à Bibracte des programmes de recherche-action Horizon Europe qui interrogent le rôle des communautés patrimoniales, de l'innovation sociale et des pratiques de tourisme culturel durable dans la gestion des paysages culturels.

PHILIPPE LAGARDE

Maire des Eyzies, vice-président du Pôle d'interprétation de la Préhistoire, président du Conseil des Collectivités locales du Grand Site de France Vallée de la Vézère

Élu depuis 1989 sur sa commune située au cœur de la vallée de la Vézère, il a activement participé dès la genèse, en 2009, à la démarche vers le label Grand Site de France (obtenu en 2020). Il est secrétaire du Réseau des Grands Sites de France.

NICOLAS LE MÉHAUTÉ

Médiateur environnemental et territorial, Scop DialTer

Géographe et médiateur indépendant, il accompagne des processus de dialogue territorial. Ancien ingénieur territorial, il s'est longtemps investi dans la concertation multi-acteurs sur l'eau. Il est également investi dans la conduite des débats publics sur les grands projets et intervient comme formateur au sein de plusieurs universités. Il est l'auteur de l'ouvrage Médiations environnementales.

CAROLINE MARTIN

Secrétaire de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage

Secrétaire de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage depuis novembre 2025, Caroline Martin est juriste pluridisciplinaire, du droit constitutionnel aux droits humains. Elle a œuvré dans les 46 États du Conseil et bien au-delà. Elle a porté les Principes de Venise sur le Médiateur, reconnus par l'ONU. Une expérience qu'elle met aujourd'hui au service du paysage et de ses habitants !

RAPHAËL MATHEVET

Directeur de recherche au CNRS au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive de Montpellier ; Directeur d'Etudes à l'École Pratique des Hautes Études Université Paris Sciences & Lettres

Écologue et géographe, il s'intéresse aux relations Homme/Nature et particulièrement à la gestion intégrée de la biodiversité. Ses travaux les plus récents portent sur la solidarité écologique, les conflits humains - faune sauvage, l'intendance et la résilience des territoires.

MARIE PASSIEUX

Vice-présidente de l'EPA Terres d'Hérault en charge du Grand Site de France Salagou - Cirque de Mourèze

Présidente du Grand Site de France Salagou - Cirque de Mourèze jusqu'en juin 2026, Marie Passieux est vice-présidente de l'EPA Terres d'Hérault depuis juillet 2026 (nouvelle structure support du label). Elle est Conseillère départementale de l'Hérault depuis 2015 et a été vice-présidente de la Communauté de communes du Clermontais jusqu'en mars 2026.

KEN REYNA

Directeur de la réserve de biosphère MAB du Mont-Ventoux et du PNR du Mont-Ventoux

Écologue de formation, il s'est spécialisé au fil de son parcours sur les questions d'aménagement et de développement territorial. Ses expériences professionnelles l'ont amené à travailler au croisement des enjeux environnementaux, de l'aménagement du territoire et des dynamiques locales. Il accompagne aujourd'hui les collectivités et les acteurs des territoires dans la prise en compte des enjeux de transition écologique, de préservation des ressources et de développement territorial.

LISA THOMAS

Présidente du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Diplômée en sciences humaines (anthropologie, sociologie et sciences du langage), Lisa Thomas est expérimentée dans le domaine de la formation, du travail social et de l'insertion puis attachée parlementaire au Sénat. Aujourd'hui, elle est collaboratrice d'élus au sein d'une agglomération, élue municipale à Pléneuf-Val-André, conseillère départementale en Côtes-d'Armor et Présidente du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

VISITES DE TERRAIN

Visite 1 - Camargue gardoise

Yoan CASSAR, chef de division Sites et Paysages Est à la DREAL Occitanie ; **Sébastien CHARPENTIER**, responsable des espaces verts à la commune d'Aigues-Mortes ; **Marie-Laure FROMONT**, administratrice au Centre des monuments nationaux ; **Célia GRILLAS**, chargée de projet au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie ; Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise : **Serge COLOMBAUD**, chef du service Accueil-Animation, **Lia CONDEMINAS**, responsable du Domaine du Canavérier, **Maëva-Océane DAVID**, chargée de mission Grand Site de France.

Visite 2 - Camargue gardoise

Philippe AUGER, élu délégué à la culture et au patrimoine de Saint-Laurent d'Aigouze ; **Jean-Claude GROUL**, manadier de la Manade Saint-Louis ; Conseil départemental du Gard : **Gilles LARNAC** ; **Christophe LAVIGNE**, service Attractivité et Patrimoine Naturel ; Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise : **Nicolas BONTON**, chef du service Développement Territorial, Eau et Biodiversité ; **Serge COLOMBAUD**, chef du service Accueil-Animation, **Alice TONIN**, chargée de mission Paysage Grand Site de France.

Visite 3 - Gorges du Gardon

Syndicat mixte des Gorges du Gardon : **Jean-Marie CHANABÉ**, directeur du Syndicat mixte et du Projet Grand Site de France ; **Thibaud CLÉMENCET**, responsable du pôle Animation et Maisons de site ; **Séverine FABRE**, chargée de mission Agriculture durable ; **Daniel MUNCK**, chargé de mission Pierre sèche et Attractivité territoriale.

Visite 4 - Gorges du Gardon

Yves DESMARET, chargé de mission Sites exceptionnels au Conseil départemental du Gard ; **Emmanuel GARNIER**, Garde de l'Environnement au Conseil départemental du Gard ; **Aurélie HARNÉQUAUX**, Inspectrice des Sites du Gard à la DREAL Occitanie ; **Cédric VIDAL**, éco-acteur, gérant de Trek Evasion ; Syndicat mixte des Gorges du Gardon : **Céline BOULMIER**, chargée de mission Réserve de biosphère ; **Guillaume FRÉCHET**, chargé de mission Biodiversité ; **Maxime REYMOND**, chargé de mission Paysage et développement local Projet Grand Site de France.

Le Conseil départemental du Gard

Des Gorges du Gardon à la Camargue gardoise, du Cirque de Navacelles aux grands espaces cévenols, le Gard possède une mosaïque de paysages d'exception façonnés par la nature et par les femmes et les hommes qui les habitent. Préserver ces patrimoines tout en accompagnant leur évolution constitue l'un des engagements majeurs du Conseil départemental du Gard.

Depuis plus de trente ans, la collectivité mène une politique ambitieuse en faveur des espaces naturels, des paysages et de la biodiversité. Aujourd'hui, 140 sites sont répertoriés à l'inventaire des Espaces naturels sensibles et le Conseil départemental gère plus de 4 500 hectares d'Espaces naturels sensibles sur 19 sites, réservoirs de biodiversité et lieux de sensibilisation du public.

Cet engagement s'inscrit dans une vision globale : protéger les paysages, accompagner les habitants, préserver l'eau, soutenir les activités agricoles, favoriser les mobilités douces et ouvrir ces espaces au public dans le respect de leurs équilibres. À travers la démarche Gard Pleine Nature, la collectivité départementale encourage une fréquentation durable grâce à près de 9 000 kilomètres de sentiers et d'itinéraires de découverte répartis sur tout le territoire.

Le Gard compte plusieurs sites emblématiques membres du Réseau des Grands Sites de France dont le Cirque de Navacelles, la Camargue gardoise, les Gorges du Gardon et les Gorges de l'Ardèche. L'adhésion du Conseil départemental au Réseau des Grands Sites de France renforce cette dynamique collective, fondée sur le partage d'expériences, la gestion durable des paysages remarquables et leur transmission aux générations futures. En coorganisant sur son territoire les 28èmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France en octobre 2026 à Nîmes, le Conseil départemental du Gard réaffirme son engagement aux côtés des territoires qui font le choix de concilier préservation des paysages, qualité de vie des habitants et développement durable.

« Les paysages remarquables du Gard sont avant tout des paysages vivants. Leur préservation ne peut se concevoir qu'avec les habitants, les élus et l'ensemble des acteurs qui les font vivre au quotidien. »

Françoise Laurent-Perrigot,
Présidente du Conseil départemental du Gard

Bérengère Noguier,
Vice-présidente du Conseil départemental du Gard
déléguée à la Transition écologique et à la biodiversité

Gorges du Gardon

Gorges de l'Ardèche

Cirque de Navacelles

Camargue gardoise

Gorges de l'Ardèche

Camargue gardoise

Gorges du Gardon

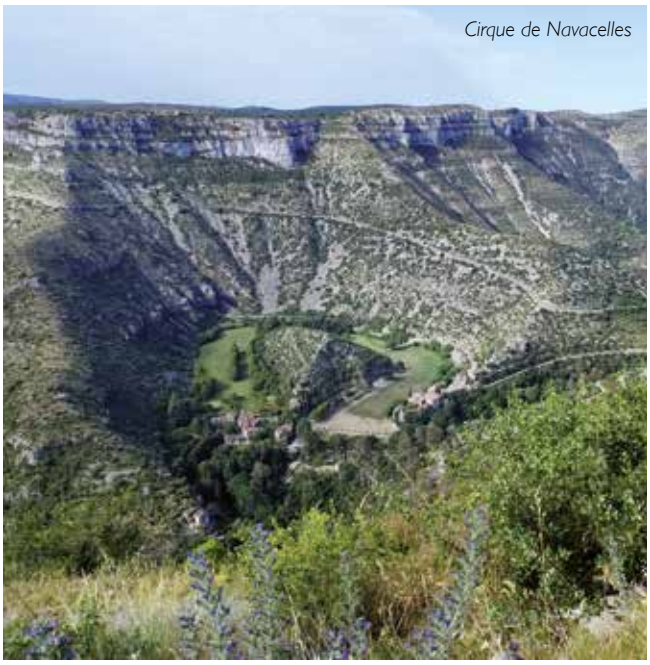
Cirque de Navacelles

Le Grand Site de France Camargue Gardoise

Label Grand Site de France obtenu en 2014, renouvelé en 2023

Structure gestionnaire : Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise

Manadier déplaçant un troupeau, Camargue gardoise

Les paysages

Derrière l'apparence sauvage de la Camargue gardoise se cachent des relations homme-nature d'une rare richesse et d'une grande complexité, à l'origine d'une mosaïque paysagère remarquable. Son histoire est celle d'une adaptation perpétuelle aux changements, notamment ceux liés au climat.

Le Grand Site de France Camargue gardoise est un territoire caractérisé par sa linéarité et par l'interaction entre eaux douces et eaux salées. À la rencontre entre le Rhône et la mer, dunes, sansouires, lagunes, marais salants, roselières, étangs, prairies, canaux, terres agricoles, forment une mosaïque de paysages. À travers le temps, les terres ont été façonnées par l'homme pour la saliculture, la viticulture, la riziculture ou encore la sagne et l'élevage. La biodiversité exceptionnelle et les activités traditionnelles constituent la richesse patrimoniale et forgent l'identité du territoire.

Composée de quatre sites classés disjoints, la Camargue gardoise témoigne de cette relation homme-nature dans ses paysages où l'horizontalité met en exergue la verticalité d'un bâti remarquable inscrit au cœur des zones humides (Phare de l'Espiguette, Tour Carbonnière...). Deux réserves naturelles régionales, trois sites Natura 2000, une réserve de biosphère, trente-trois monuments historiques viennent attester de la richesse de ces patrimoines qui attirent près de deux millions de visiteurs par an.

Les enjeux

Afin de préserver ces sites protégés et les faire rayonner sur un vaste écrin paysager, le territoire fait l'objet d'une Opération Grand Site dès 1998 et obtient le label en 2014. Renouvelé en 2023, le Grand Site de France s'étend sur huit communes et plus de 56 000 hectares. Le Syndicat mixte de protection et de gestion de la Camargue gardoise, gestionnaire du Grand Site de France, fédère les partenaires institutionnels, notamment le Conseil départemental du Gard, les communes et les intercommunalités. Il a pour compétences la gestion de l'eau, la protection de la biodiversité, la démarche Grand Site de France et mène des actions pédagogiques au plus près des habitants et visiteurs.

Une emblématique opération de requalification a été menée sur les remparts sud de la cité d'Aigues-Mortes pour recréer une continuité avec le paysage de marais qui entoure les remparts et redonner sens et beauté à ce site exceptionnel. La Maison du Grand Site et son sentier d'interprétation offrent une médiation sur la mosaïque paysagère et constituent une offre alternative à la découverte des très fréquentés remparts médiévaux.

Les 56 mesures du programme d'actions pour la période 2022-2028 répondent aux enjeux du site : préservation de la mosaïque paysagère, maintien des activités traditionnelles qui entretiennent les paysages, poursuite de la valorisation du patrimoine bâti, suivi du risque de banalisation du cadre de vie, accueil touristique et mobilités, accompagnement du changement climatique.

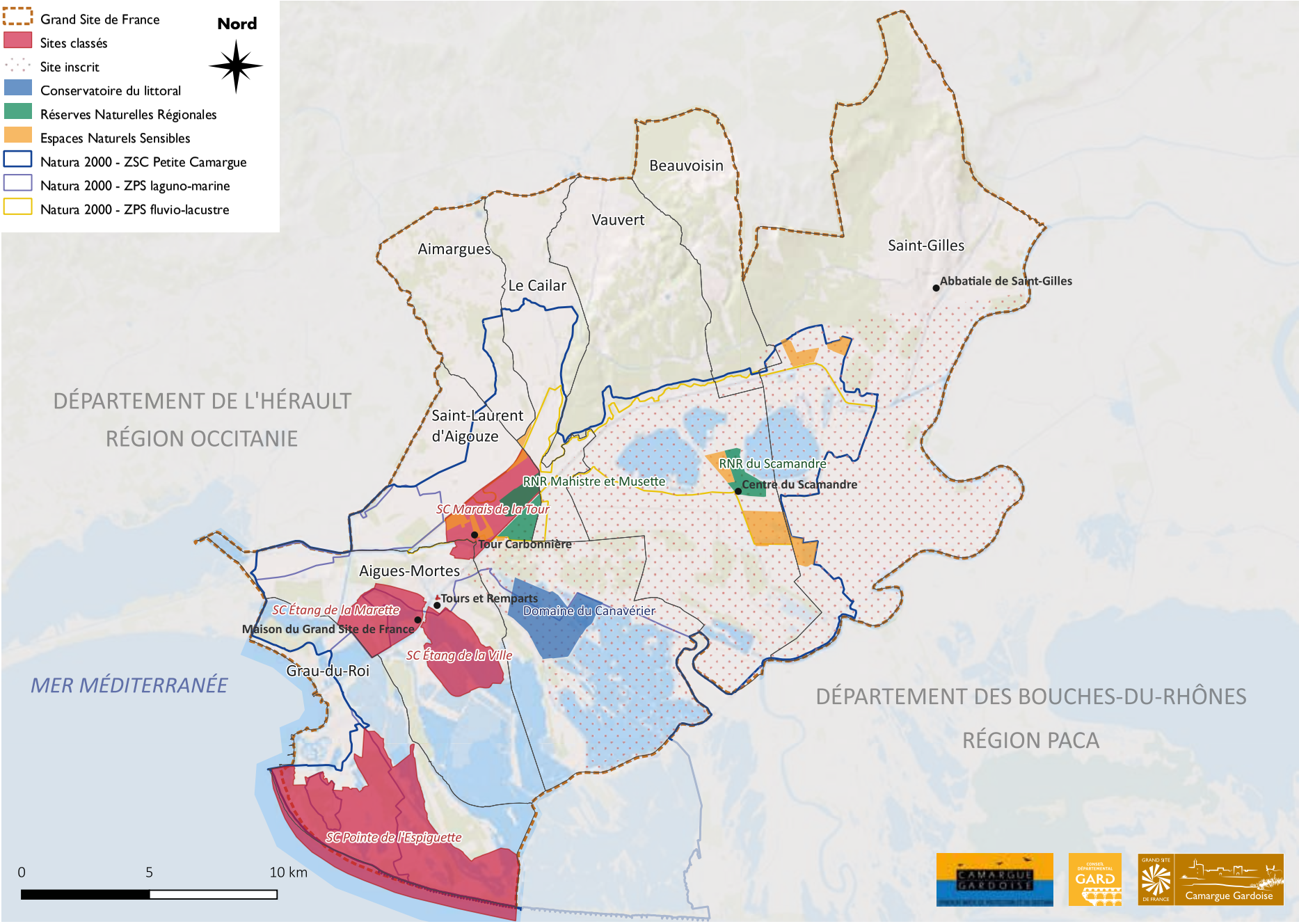
Grand Site de France
Sites classés
Site inscrit
Conservatoire du littoral
Réserves Naturelles Régionales
Espaces Naturels Sensibles
Natura 2000 - ZSC Petite Camargue
Natura 2000 - ZPS laguno-marine
Natura 2000 - ZPS fluvio-lacustre
Nord
Beauvoisin
Vauvert
Aimargues
Le Cailar
Saint-Gilles
Abbatiale de Saint-Gilles
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
RÉGION OCCITANIE
Saint-Laurent d'Aigouze
RNR du Scamandre
Centre du Scamandre
RNR Mahistre et Musette
SC Marais de la Tour
Tour Carbonnière
Aigues-Mortes
Tours et Remparts
SC Étang de la Marette
Maison du Grand Site de France
Domaine du Canavérier
SC Étang de la Ville
Grau-du-Roi
MER MÉDITERRANÉE
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNES
RÉGION PACA
SC Pointe de l'Espiguette
0
5
10 km
CAMARGUE GARDOISE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD
GRAND SITE DE FRANCE
Camargue Gardoise

Le Projet Grand Site de France Gorges du Gardon

PROJET GRAND SITE DE FRANCE
Gorges du Gardon

Avis favorable de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages pour le projet programme d'actions en 2004

Structure gestionnaire : Syndicat mixte des Gorges du Gardon

Gorges du Gardon

Les paysages

Durant six millions d'années, en creusant son cheminement à travers un massif urgonien, le Gardon a façonné un canyon sinueux de vingt-neuf kilomètres, à l'origine de paysages pittoresques et spectaculaires. Cette vallée à flancs raides, encaissée jusqu'à cent vingt mètres, est bordée de plateaux et de collines couverts d'une garrigue à chênes verts entrecoupée d'îlots de prairies méditerranéennes.

En été, les eaux du Gardon disparaissent par d'innombrables fissures et avens pour réapparaître plus loin, alimentées par des résurgences. Aucune route ne longe les gorges et seuls quatre ponts permettent d'approcher le cours d'eau en voiture, ce qui préserve le sentiment d'une nature intacte. Les gorges se méritent : elles ne se découvrent qu'après avoir parcouru les garrigues nîmoises ou randonné le long de la ripisylve. Plaines et collines abritent des villages au caractère marqué, des vallons de vignes et d'oliviers, un aqueduc romain, des moulins, ermitage médiéval et un exceptionnel patrimoine vernaculaire en pierre sèche. Ce territoire est aussi le refuge d'espèces protégées et d'une biodiversité remarquable.

La beauté et le caractère sauvage du massif ont conduit à classer les gorges du Gardon en 1982, puis en 2013 à étendre ce classement en un site unique réunissant les gorges, le pont du Gard et les garrigues nîmoises. Couvrant 7 760 hectares, il représente 37 % du Projet Grand Site de France Gorges du Gardon (20 701 hectares). D'autres outils réglementaires complètent sa préservation : monuments historiques, sites inscrits, ZPS et ZSC au titre de Natura 2000, Réserve Naturelle Régionale, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et un Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels.

Les enjeux

Afin de concilier développement local, préservation des sites et des paysages, adaptation au changement climatique et réponse aux enjeux territoriaux, le syndicat mixte des Gorges du Gardon porte un Projet Grand Site de France et plusieurs programmes Life. Ces démarches visent à préserver un milieu naturel et agricole exceptionnel, à travers la gestion de deux sites Natura 2000, la conservation d'espèces protégées et l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses ; elles soutiennent également le pastoralisme pour préserver l'ouverture des paysages, la biodiversité et l'accessibilité des randonneurs. Elles cherchent à gérer les flux et la pression touristique en développant un tourisme durable (alternatives aux mobilités individuelles, itinéraires de découverte, stratégie de stationnement) tout en maîtrisant l'urbanisme grâce à une permanence conseil, un cahier de recommandations architecturales et paysagères, et des actions de restauration du patrimoine vernaculaire en pierre sèche. Elles intègrent enfin l'adaptation au changement climatique, notamment la gestion de la ressource en eau et la prise en compte des risques d'inondation et d'incendie, et s'appuient sur deux Maisons de Site ainsi qu'un programme de sensibilisation pour transmettre les valeurs du territoire aux habitants, visiteurs et écoles.

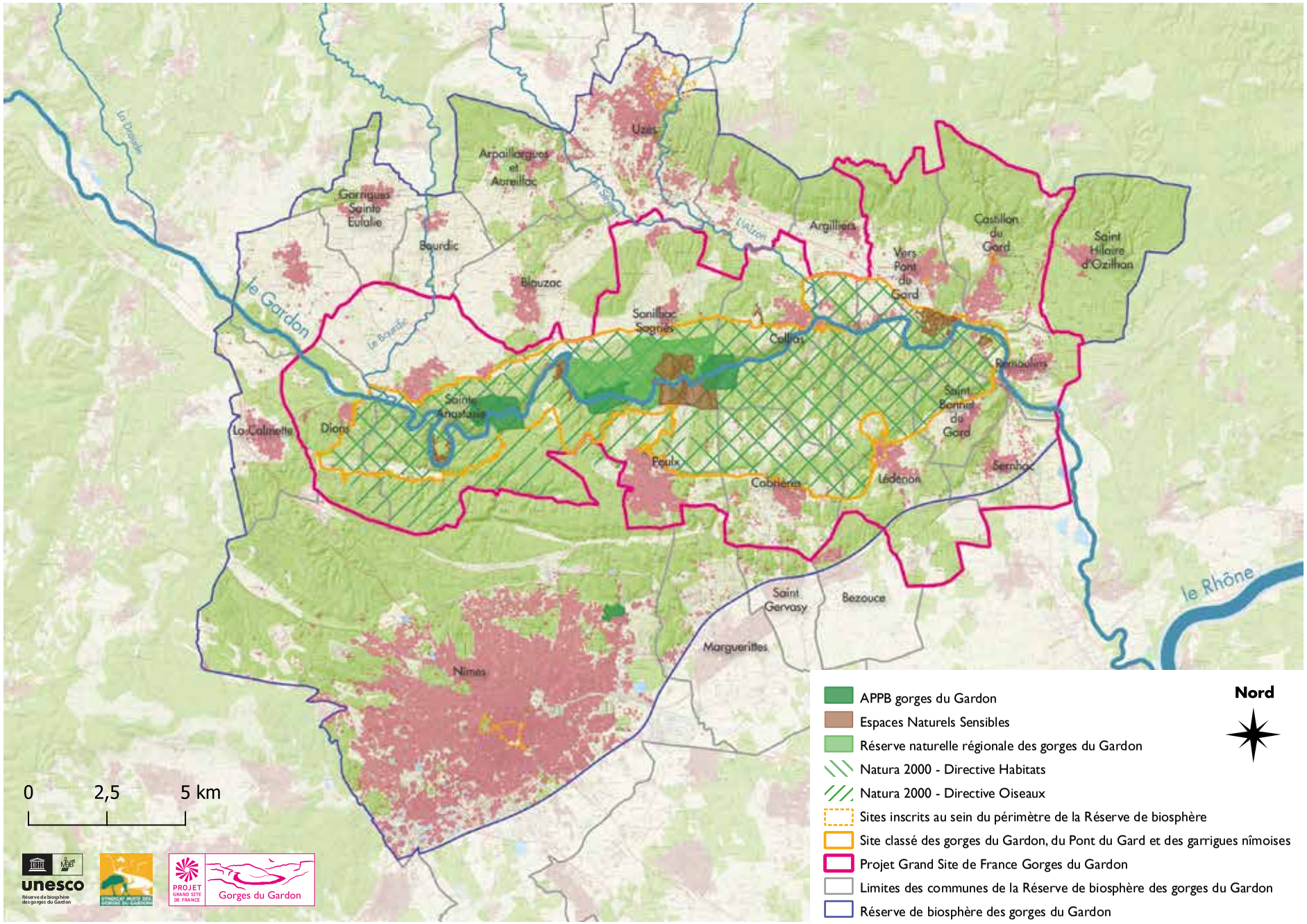
Uzès
Arpaillargues et Aureillac
Garrigues Sainte Eulalie
Baurdic
Blauzac
Argilliers
Castillon du Gard
Saint Hilaire d'Ozilhan
Vers Pont du Gard
Sanilhac Sagriès
Collias
Remoulins
Saint Bonnet du Gard
Sainte Anastasie
Dions
La Calmette
Poulx
Cabrières
Lédenon
Sernhac
le Gardon
le Rhône
Saint Gervasy
Bezouce
Marguerittes
Nîmes
0
2,5
5 km
APPB gorges du Gardon
Espaces Naturels Sensibles
Réserve naturelle régionale des gorges du Gardon
Natura 2000 - Directive Habitats
Natura 2000 - Directive Oiseaux
Sites inscrits au sein du périmètre de la Réserve de biosphère
Site classé des gorges du Gardon, du Pont du Gard et des garrigues nîmoises
Projet Grand Site de France Gorges du Gardon
Limites des communes de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon
Réserve de biosphère des gorges du Gardon
Nord
unesco
Réserve de biosphère des gorges du Gardon
PROJET GRAND SITE DE FRANCE
Gorges du Gardon

INFORMATIONS PRATIQUES

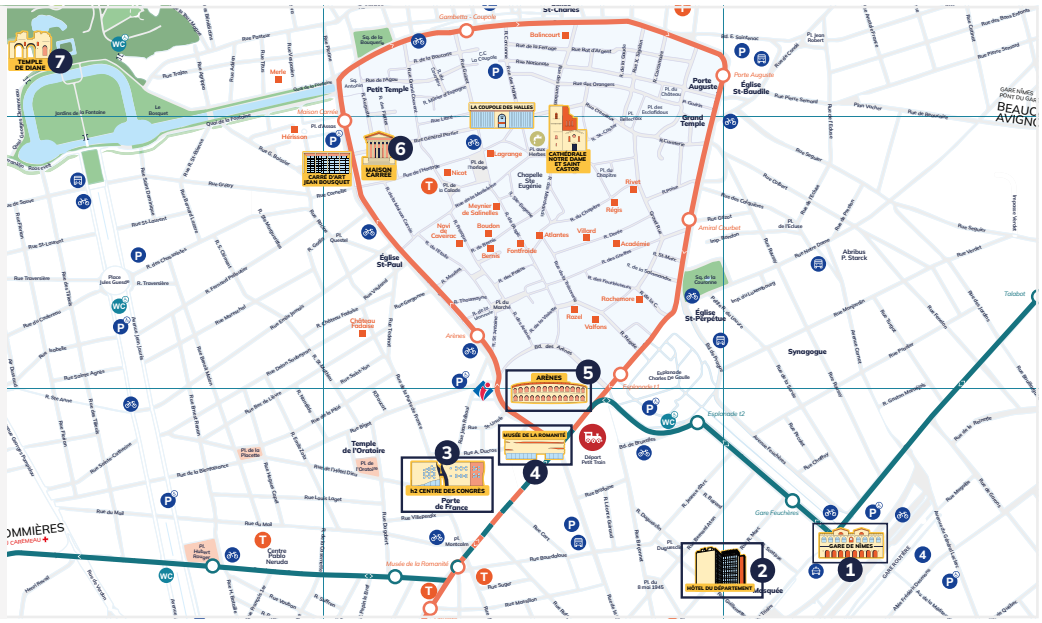

LÉGENDE

1. Gare de Nîmes
2. Hôtel départemental
3. H2, Centre des Congrès
4. Musée de la Romanité
5. Arènes
6. Maison carrée
7. Temple de Diane

LIEU DES RENCONTRES

- **Lieu de la réunion d'accueil des élus et du Conseil d'administration**
  Hôtel du Conseil départemental du Gard
  2 Rue Guillemette, 30000 Nîmes
- **Lieu des séances plénières**
  H2 - Centre des Congrès
  32 rue Jean Reboul, 30000 Nîmes

LES REPAS / LES OPTIONS ET VISITES SUR RÉSERVATION

- **Cocktail dînatoire du mardi 13 octobre :**
  Hôtel du Conseil départemental du Gard,
  2 Rue Guillemette à Nîmes,
  repas inclus sur inscription.
- **Dîner du mercredi 14 octobre :**
  H2 - Centre des Congrès, 32 rue Jean Reboul à Nîmes, repas inclus sur inscription.
- **Visite optionnelle du mardi 13 octobre après-midi :** Visite guidée patrimoniale de Nîmes, 7 € réglés lors de l'inscription ou facturés après les Rencontres.
  RDV à 16h30, place des Arènes, devant la statue du torero Nimeño II.
- **Visite optionnelle du mercredi 14 octobre après-midi :** 7 € réglés lors de l'inscription ou facturés après les Rencontres.
  RDV dès la fin de la séance plénière pour récupérer votre billet auprès de l'équipe du RGSF. Le musée ferme à 19h.
  Dernière entrée possible à 18h.

MARCHÉ DES PRODUITS LOCAUX

Mercredi 14 octobre à midi au H2 - Centre des Congrès, sur les lieux du repas.

CARS, BUS DE VILLE ET RETOUR AUX HÔTELS

L'Hôtel du Conseil départemental (lieu de réunion d'accueil des élus et du Conseil d'Administration), le Centre des Congrès H2 (lieu des séances plénières), les visites optionnelles et les dîners sont situés dans le centre-ville, accessibles à pied depuis la gare et à moins de 15 minutes à pied les uns des autres.

Des services de Bus et Tram'Bus circulent aussi et se terminent entre 20h30 et 21h30 selon les lignes (www.tangobus.fr).

- **Jeudi 15 octobre - Visites de terrain :**
  8h30 - Départ en car depuis Nîmes vers les visites de terrain. **Merci de vous présenter à 8h20.** Vous pourrez déposer vos bagages dans la soute des cars.
  Les cars vous ramèneront des visites de terrain en desservant le centre de Nîmes et la gare de Nîmes Centre à partir de 15h30 - 15h45 environ.

TAXIS

TAXI Nîmes G7 : 04 66 29 40 11
www.taxinimes.fr

CONTACTS PENDANT LES RENCONTRES

Réseau des Grands Sites de France :

- Charlotte MANGOT : 06 83 58 73 85
- Clara ZEMMAN : 06 79 15 53 18
- Lydiane ESTÈVE : 06 86 66 19 92

Office de tourisme de Nîmes : 04 66 58 38 00

L'inscription aux Rencontres induit l'autorisation d'utilisation des photos prises durant la manifestation.

Ces Rencontres sont organisées par

Réseau des Grands Sites de France

CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD

Avec l'appui technique de

Camargue Gardoise

Gorges du Gardon

Téléchargez le programme actualisé

Donnez votre avis sur ces 28èmes Rencontres

Soutenu par

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

BANQUE des TERRITOIRES

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

NÎMES

Crédits photos : p.2 : Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise (SMCG) / p.3 : Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon ; EPA Grand Site de France Salagou - Cirque de Mourèze ; Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel ; Projet Grand Site de France Marais de Brouage / p.4 : Syndicat mixte Gorges du Gardon (SMGG) / p.5 : S.Baudon, SMCG ; Nîmes Tourisme / p.6 : Ville d'Aigues-Mortes ; Hervé Leclair / p.7, 14 : Maxime Reymond, SMGG / p.11 : Maxime Reymond, SMGG, Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) ; A.Richon - Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles (SmGSCN) ; Ville d'Aigues-Mortes ; SGGA ; Jules Bloseur Explore le monde ; SGGA ; Léna Faury - SmGSCN / p.12 : Rémi Tiné.

AGENCE Panama
www.agence-panama.com